



Le 10 novembre 2022
Nieul-le-Dolent

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 8 NOVEMBRE 2022

Membres en exercice : 19	Membres présents : 15	Date de la convocation : 02/11/2022
	Nombre de votants : 15	

PRESENTS : Mmes Corinne POTHIER, Isabelle CHATAIGNER, Adeline HERITEAU, Peggy POTEREAU, Sylvia NAULEAU, Carine BOMPERIN, Jennifer DULOU – MM Dominique DURAND, Jean-Philippe GUEDON, Didier FRUCHET, Michel COUMAILLEAU, Philippe QUAIRAULT, Didier CHATEIGNER, Emmanuel FERRE et Sébastien MIGNE.

ABSENTS EXCUSES : Mmes Roseline PRAUD-BRUNETIERE, Nathalie CHARRIER; MM Olivier HUBERT et Valentin ORIZET.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Adeline HERITEAU a été désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité.

A compter du 1^{er} juillet 2022, une réforme des règles de publicité des actes pris par les communes et les EPCI, introduite par l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, prévoit les éléments suivants :

- Le compte rendu des séances de conseil est supprimé et remplacé par une liste des délibérations examinées en séance
- Le procès-verbal des séances est expressément détaillé
- Le recueil des actes administratifs des collectivités territoriales est supprimé
- Le procès-verbal de la séance est mis en ligne après l'approbation de celui-ci à la séance suivante

DELIBERATIONS

1. **Aménagement de voirie de la rue De Lattre : approbation du marché de travaux**
Approuvée à l'unanimité
2. **Construction d'un 2nd court de tennis couvert : approbation du lot métallerie**
Approuvée à l'unanimité
3. **Pôle LHOTELLIER : restitution à la commune des terrains sous maîtrise foncière EPF)**
Approuvée à l'unanimité
4. **Cabinet médical : approbation de l'avant-projet sommaire**
Approuvée à l'unanimité
5. **Lotissement les Champs Pierres : approbation convention pour extension réseau électrique**
Approuvée à l'unanimité
6. **Lotissement les Champs Pierres : approbation convention AEP.**
Approuvée à l'unanimité
7. **Vallée des Fontenelles : convention avec le Département pour le reboisement**
Approuvée à l'unanimité
8. **Convention à intervenir avec le Département sur l'aménagement de voirie de la Rue RAVON et les conditions de son entretien ultérieur.**
Approuvée à l'unanimité